



医王会

Niveau III

de la formation professionnelle Iokai Shiatsu

KATAS AVANCE

2022 - 2023



Les quatre katas du Shiatsu

Dates limite d'inscription :

Puidoux : 12 septembre 2022 / Sion : 14 mars 2022 / Fribourg : 5 septembre 2022

ENSEIGNANTS

**Richard Emery¹, Samuel Haettenschwiler, Murielle Marmy¹
Sanae Takahashi¹, Kilian Forclaz²**

Enseignants IOKAI agréés par EISA

¹ Diplôme fédéral de thérapeute complémentaire² Certificat de branche OrTra TC

PRESENTATION

L'apprenant aborde ce cours Katas Avancé à la lumière des connaissances acquises au long des précédents niveaux. Il est amené à mettre en lien les katas et les méridiens pour une compréhension élargie.

RENSEIGNEMENTS : Secrétariat IOKAI SHIATSU - tél. 024 441 51 58 - secretariat@iokai.ch

OBJECTIFS

Effectuer une séance de Shiatsu dans le cadre de sa clientèle, basée sur les séquences des quatre katas.

Perfectionner :

- l'exécution des enchaînements des katas avec une posture, la respiration et la pression correctes.
- le travail au sol.
- le ressenti, la pratique avec le Hara et les 3 règles de base du Shiatsu.

Clarifier les notions théoriques sur les grands principes de la philosophie et médecine traditionnelle orientale (Yin-Yang, 5 Eléments, etc.), de la philosophie spécifique au Iokai et des bases de la Thérapie Complémentaire.

Exercer la thérapie complémentaire centrée sur l'entretien thérapeutique (identification des ressources du client, les fortifier et intégrer l'expérience du traitement au quotidien).

CONTENU

Posture - notion de Ki - concentration dans le Hara - les trois règles de base du Shiatsu.

Do in, Qi gong et Méditation : Développement de ses propres ressources par l'auto-perception, l'alignement intérieur, des mouvements dynamiques et le travail sur la respiration.

Enseignement des notions théoriques sur les grands principes de la philosophie et médecine traditionnelle orientale (Ki, Yin-Yang, 5 Eléments, loi universelle – bases de la santé), du Shiatsu, de la philosophie spécifique au Iokai et des bases de la Thérapie Complémentaire (TC).

Stage : Exercices de pratique accompagnée en groupe de Thérapie Complémentaire.

PRE-REQUIS

Avoir suivis tous les cours du Niveau I et II, le 1^{er} module du cours de Niveau III Méridiens Avancé et les 1^{ers} modules du cours Bilan énergétique 1 et 2.

EXIGENCES POUR PASSAGE AU NIVEAU IV

Tous les cours Niveau III suivis (Méridiens Avancé, Bilan énergétique 1 et 2, Bilan Intégration, Kata avancé)

Protocoles – documentations. Se référer à la page Protocoles et Suivi.

Entretien sur protocoles – documentations. Se référer à la page Protocoles et Suivi.

Journées de pratique accompagnée autour des protocoles. Se référer à la page Protocoles et Suivi.

Examens partiels III pratiques et théoriques réussis. En cas d'absence, l'étudiant contacte un des enseignants pour examen individuel et devra s'acquitter de CHF 100.- auprès de celui-ci.

DUREE **Méthode : 1 journée et 5 week-end, 66 h**

PRIX **CHF 1520.-**
CHF 150.- Par journée pour rattrapage sans justificatif force majeure ou FC : CHF 150.-

Un règlement échelonné est possible sur demande adressée au secrétariat.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

¹ La signature du bulletin d'inscription vous engage à en respecter les conditions, à payer la totalité du montant du cours et à décharger l'école de toute responsabilité par rapport à un éventuel problème de santé survenu pendant ou suite à des échanges de pratique entre étudiants durant les cours ou hors des cours. ² Votre place n'est réservée qu'à réception du paiement.

³ En cas de maladie grave ou d'accident nécessitant l'interruption du cours, un certificat médical sera exigé pour que les heures de cours postérieures au désistement puissent être remboursées hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

⁴ En cas de désistement non lié au point ³, survenant moins de 2 semaines avant le début du cours, la totalité du montant du cours reste acquise. Si le désistement survient auparavant, le cours sera remboursé, hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

⁵ Les absences ne sont pas remboursables : il est obligatoire de suivre tous les cours de ce module lors de cette session.

En cas de force majeure, sur présentation **d'un certificat médical**, vous aurez la possibilité de remplacer gratuitement **uniquement lors de la session suivante**, dans la mesure de nos possibilités et pour autant que ce cours soit toujours enseigné, le cours manqué. Notez que l'accès au **Niv. IV** ne sera possible qu'en ayant effectué **54h sur 66h** de cours.

⁶ Au cas où vous envisageriez la formation professionnelle, le corps enseignant se réserve le droit, en tout temps, de vous faire savoir que la formation Iokai n'est pas faite pour vous et que vous n'êtes pas destiné à devenir un thérapeute selon les critères de l'école.

⁷ Les **mesures Covid** de la Confédération en vigueur au moment du cours seront appliquées et ne feront pas l'objet de remboursement si vous faites le choix de ne pas les suivre.

⁸ Si le cours devait être annulé en raison des mesures Covid de la Confédération, celui-ci ne sera pas remboursé, mais remplacé ultérieurement.

⁹ Un rabais de 10% est accordé aux membres de l'Association Suisse Iokai shiatsu (cf. demande d'adhésion)

	FRIBOURG	SION	PUIDOUX	CERNIER
FORMULE	3 week-end non résidentiels	3 week-end non résidentiels	6 week-end non résidentiels	Pas de cours en 2022
DATES	1-2 oct. 22 5-6-nov. 22 3-4 déc. 22	9-10 avril 22 14-15 mai 22 11-12 juin 22	8-9 oct. 22 19-20 nov. 22 3-4 déc. 22 21-22 janv. 23 4-5 févr. 23 11-12 mars 23	
HORAIRE	Samedi 9h30 à 12h30 13h30 à 16h30 <i>ouverture du dojo à 9h00</i>	Samedi 9h30 à 12h30 13h30 à 16h30 <i>ouverture du dojo à 9h00</i>	Samedi 9h30 à 12h30 13h30 à 16h30 <i>ouverture du dojo à 9h00</i>	Samedi 9h30 à 12h30 13h30 à 16h30 <i>ouverture du dojo à 9h00</i>
LIEU	DOJO DU GUINTZET Av. Jean-Paul II 13 Villars-sur-Glâne www.dojo-guintzet.ch	Judo Club Route de la Drague 35 1950 Sion	IOKAI DOJO Ch. du Verney 20A Puidoux-Gare www.iokai.dojo-ch	DOJO AIKIDO Comble Emine 1 Cernier
INFORMATION auprès d'un enseignant	Murielle Marmy 078 751 12 63	Richard Emery 079 486 96 63	Aline Dind secrétariat 024 441 51 58	Sanae Takahashi 076 455 74 06

Se munir de chaussures d'intérieur, pantoufles ou zoris pour circuler dans le Iokai-Dojo.

BULLETIN D'INSCRIPTION**Niveau III****KATAS AVANCE****PUIDOUX**

2022 - 2023

Dates limite d'inscription :

Puidoux : 12 sept. 22 / Sion : 14 mars 22 / Fribourg : 5 sept. 22

Pour toute inscription qui parviendra au secrétariat après cette date,
50 CHF de frais seront facturés en plus du prix du cours

A retourner dès que possible,
plutôt **EN PDF** à **secretariat@iokai.ch**
(ou à l'adresse postale suivante :
Association Suisse Iokai Shiatsu - Secrétariat
Av. des Mousquetaires 10 – 1814 La Tour-de-Peilz)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél. portable : Email :

Je participe à ce cours pour la fois**Je suis membre de l'Association Suisse IOKAI SHIATSU :** oui non

(Pour les membres de l'Association : réduction de 10% sur la totalité du cours)

Je m'inscris au cours Niveau III Katas Avancé :

1 jour et 2 premiers week-ends à PUIDOUX
 Sion
 Fribourg

Aura lieu à Sion et Fribourg selon le nbre d'inscriptions reçues

Module 3 derniers week-end à PUIDOUX**1 jour, 5 week-ends à** PUIDOUX

**Vous devez
impérativement
choisir votre
lieu de
formation en
cochant la case
correspondante.**

Dès réception de ce bulletin d'inscription signé, nous vous enverrons 1 facture pour le paiement du cours de CHF 1 520.-. CHF 150.- par journée pour rattrapage sans justificatif force majeure ou FC.

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription n°1 à 9, p. 2, et les accepte par ma signature.**Date..... Signature.....**Renseignements : Secrétariat IOKAI SHIATSU - tél. 024 441 51 58 - secretariat@iokai.ch